

~~✓~~ Mardi 06 Août 2019,

~~✓~~ Mercredi 07 Août 2019:

R.5

PLU Nous sommes propriétaires depuis une trentaine d'années d'un terrain à BORCASTEL, où non constructible déjà à l'époque de l'achat mais sur lequel nous pouvons camper.

Dépôts nous y campons une tout petite période estivale avec le souci d'un impact le plus réduit possible (toilettes sèches, produits biologiques pour les qq lavages de vêtements et personnes)

Aucune construction en dur n'est jamais venue entacher le paysage. à notre départ, après l'été le pré reverdit chaque fois très.

Nous faisons faire la grange chaque année en donnant le foin à l'agriculteur et nous entretenons la végétation qui l'entoure : buissons, pins, arbustes, qui permettent ainsi de conserver son aspect parfaitement rural.

Nous faisons partie de l'association LNC qui depuis 4 ans environ défend notre type de camping populaire et respectueux de l'environnement, en harmonie avec la vie à Belle Ile.

Dans le cadre du nouveau PLU, nous sollicitons cordialement que les nouvelles mesures permettent de poursuivre notre mode de fonctionnement. Nous rappelons que pendant ces derniers mois de temps estivaux nous participons à l'activité économique de l'île et en nous investissant dans les différents commerces de l'île choses très importantes pour nous.



## Observation concernant le PLU de SAUZON

mardi 6 août 2019 à 19:50 réception

À : enquetepubliquesauzon@orange.fr

Bonjour,

Suite à une discussion téléphonique avec la mairie de Sauzon, je me permet de vous écrire pour faire une observation.

En effet, j'ai hérité de ma mère un terrain situé sur la commune de Bordery, en zone N, cadastré ZB 206 et 209.

Je comprend aujourd'hui que ce terrain n'est plus constructible. J'aimerai préciser qu'il est au centre du bourg, dans une dent creuse et possède déjà une grange. Est-il possible de revoir sa destination pour le rendre constructible ?

Merci de votre prise en compte.

Je reste à votre disposition

Bien cordialement,